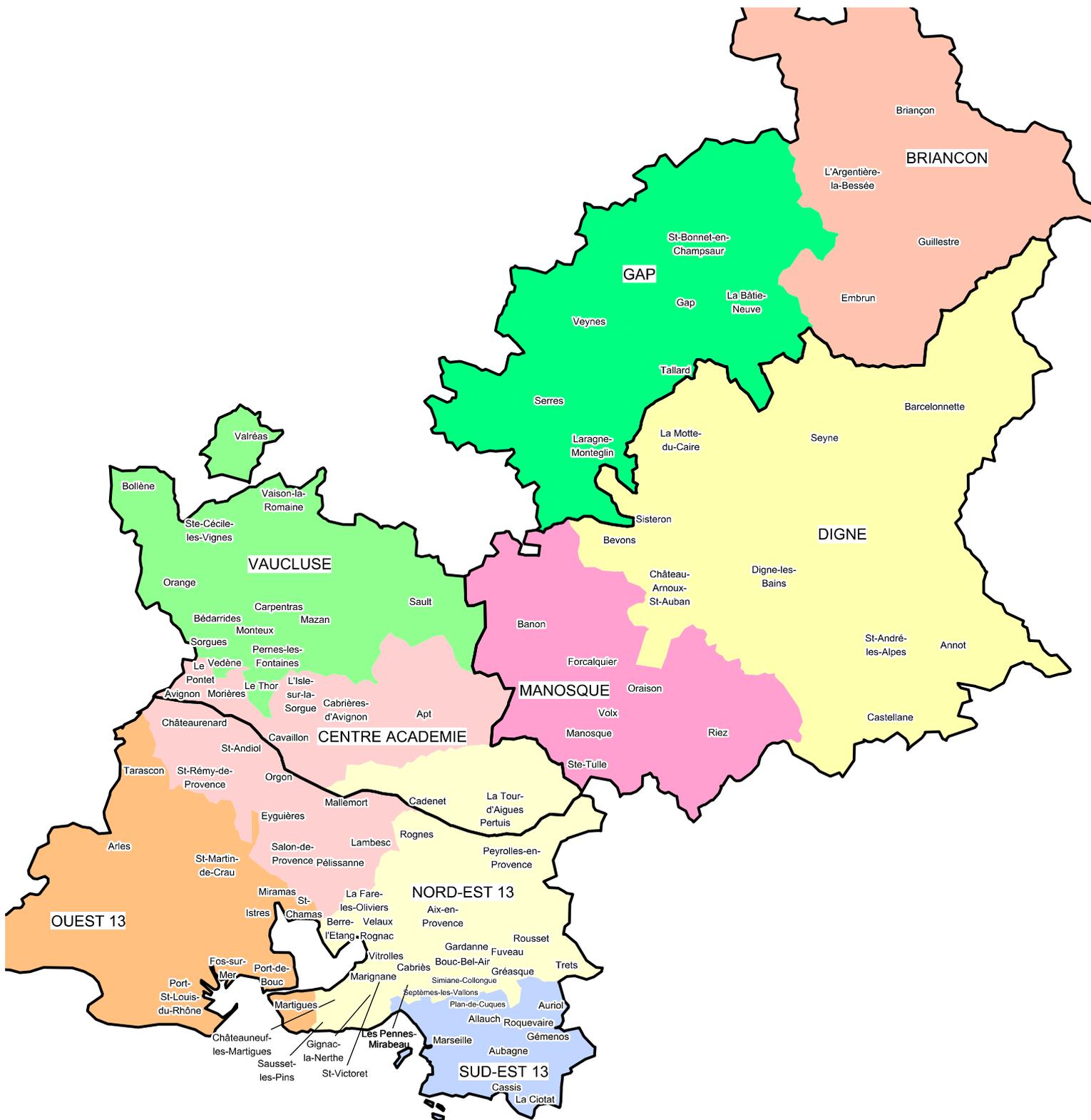


# Zone de remplacement et communes d'implantation des établissements publics de 2nd degré (RS 2010)



Limite des départements

Les ZR sont délimitées par les couleurs, leur nom est indiqué en majuscule dans un cadre blanc

Le nom des communes où est implanté au moins un établissement public du 2nd degré (rentrée 2010) figure sur la carte.